



École démocratique
du Centre-Alsace

NOTRE

PROJET PÉDAGOGIQUE



PARTIE 1 : CONTEXTE

I. HISTORIQUE DES ÉCOLES SUDBURY

L'école Rhizomes s'inscrit dans la lignée des écoles démocratiques et du modèle Sudbury en particulier.

A. L'ÉDUCATION DÉMOCRATIQUE

L'école Rhizomes se définit comme une école démocratique, un modèle qui existe depuis des décennies et qui se développe en France encore actuellement. La notion centrale de cette approche est la confiance en l'enfant pour apprendre de son propre fait, lorsqu'il est libre de choisir ses activités. Le mouvement démocratique rassemble des écoles dites "libres", comme l'école Summerhill, créée par Alexander Sutherland Neill en 1921 en Angleterre, toujours ouverte ; et les écoles Sudbury, qui connaissent un succès grandissant depuis les années 70 partout dans le monde. En Europe, il existe aujourd'hui plus d'une centaine d'écoles démocratiques, dont une quarantaine en France.

B. LE MODÈLE "SUDBURY"

C'est en 1968 que Daniel et Hanna Greenberg fondent aux Etats-Unis la Sudbury Valley School, un modèle désormais international. Cette école existe toujours aujourd'hui, plus de 50 ans plus tard, avec plus de 200 élèves, de 4 à 19 ans. Bien que toutes uniques, les écoles de cette inspiration fonctionnent selon les principes suivants : un collectif multi-âge, l'élève seul auteur de ses apprentissages et l'égalité adulte-enfant. Elles s'organisent autour de deux organes caractéristiques : le Conseil d'École et le Conseil de Justice.

C. NOS RÉSEAUX

L'école Rhizomes s'attache à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs du renouveau éducatif pour mutualiser les expériences, les outils et les connaissances dans le but de s'enrichir, de s'entraider et de se perfectionner.

Notre école s'inscrit dans un large réseau grandissant qui porte les valeurs de l'éducation démocratique à différentes échelles.

Au niveau européen Rhizomes est partie intégrante de l'EUDEC (Communauté Européenne des Écoles Démocratiques), qui fédère toutes les initiatives européennes pour une éducation démocratique. La branche française EUDEC France a été créée en 2016. Elle recense et rassemble tous les projets au niveau national visant la création d'écoles démocratiques. L'école Rhizomes est donc en lien étroit avec d'autres établissements



français du même type, formant avec eux un solide réseau d'entraide et de partage.

Au niveau mondial Rhizomes fait partie du réseau IDEC (Communauté Internationale des Écoles Démocratiques), lui permettant ainsi d'échanger des informations et des questionnements et de profiter des 50 ans d'expérience de ce modèle.

La communauté EUDEC est elle-même en partenariat avec le Printemps de l'Éducation, un mouvement important dédié à l'optimisation et la diversification de l'éducation.

II. NOTRE PLACE DANS LE MONDE ÉDUCATIF

Naissant dans un paysage éducatif déjà très diversifié, l'école Rhizomes a conscience du cadre légal dans lequel elle s'inscrit, et aspire à coopérer avec les autres types d'écoles pour le renouvellement permanent de l'éducation en France.

A. NOS INTENTIONS

La création de l'école Rhizomes a pour seul but l'existence de cet établissement, géré selon l'approche éducative définie ci-dessous. Sa vision de l'apprentissage est indépendante de toute autre vision de l'éducation représentée en France, classique ou alternative. De fait, notre projet trouve sa raison d'être dans la réponse à un besoin émergent d'offrir aux jeunes l'opportunité d'expérimenter librement leur responsabilité dans un collectif bienveillant dès le plus jeune âge.

L'école Rhizomes salue l'existence d'établissements scolaires qui ont une vision éducative différente de la sienne et se considère comme une possibilité de formation parmi un panel diversifié. Elle se qualifie donc de complémentaire aux autres choix disponibles, dont l'Éducation Nationale et les pédagogies dites nouvelles font partie. Elle reconnaît que son approche puisse convenir davantage à certains élèves qu'à d'autres, comme c'est le cas ailleurs. C'est dans cette optique que ses fondateurs souhaitent à chaque enfant de trouver le modèle d'apprentissage qui lui correspond le plus. Afin de contribuer à l'optimisation de l'éducation en France, Rhizomes est ouverte à la collaboration et aux échanges avec d'autres écoles.

B. NOS OBLIGATIONS LÉGALES

Notre établissement a pour objectif l'éducation d'enfants. Situé en France, il respecte la loi nationale, et en particulier les exigences en matière scolaires telles que définies par l'Article L131-1-1 du Code de l'Éducation : "Le droit de l'enfant à l'instruction a pour objet de lui garantir, d'une part, l'acquisition des instruments fondamentaux du savoir, des connaissances de base, des éléments de la culture générale et, selon les choix, de la formation professionnelle et technique et, d'autre part, l'éducation lui permettant de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, de partager les valeurs de la République et d'exercer sa citoyenneté."



Couvrant la période de scolarité obligatoire, l'école Rhizomes se réfère au Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture décrit dans le décret n°2015-372 du 31 mars 2015 pour valider la légitimité de son approche.

PARTIE 2: LE PROJET PÉDAGOGIQUE

INTRODUCTION : NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'école Rhizomes accueille jusqu'à 19 élèves de 6 à 19 ans dans un groupe multi-âge sans distinction de niveaux. La vie collective est régie par l'ensemble des personnes présentes dans l'école, enfants et adultes, grâce au cadre démocratique.

Son approche éducative s'articule autour de deux axes : le **développement du potentiel de chacun** et la **formation à la citoyenneté**.

Le premier axe consiste pour l'élève à **construire son identité** par l'élaboration progressive de son parcours individuel, dont l'aboutissement est le projet professionnel. Guidé par ses centres d'intérêt et profitant de ressources variées, il se forge ainsi de solides connaissances et compétences favorisant ainsi l'estime de soi.

Le second axe se traduit par l'**apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité de ses propres actes, paroles et émotions**. L'élève se forme au savoir-vivre au travers de ses interactions avec le collectif et des organes démocratiques de l'école. Il participe à la coopération et à l'entraide dans le groupe, terrain propice à l'appropriation des valeurs de la République (liberté, égalité, solidarité).

I. LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

A l'école Rhizomes, l'enfant est l'**acteur de ses apprentissages** : sa curiosité naturelle est source de motivation intrinsèque à découvrir le monde qui l'entoure. Grâce à son enthousiasme et aux nombreuses ressources à sa disposition, il acquiert les savoirs fondamentaux et se crée un parcours qui lui correspond.

A. LES APPRENTISSAGES LIBRES ET AUTONOMES

De manière générale, les apprentissages peuvent se faire consciemment, en suivant une progression par étapes formalisées, ou inconsciemment. A l'école Rhizomes, **c'est l'élève qui fixe ses objectifs et ses moyens de réalisation**, en choisissant ce qui lui correspond le mieux.



1. LA LIBERTÉ

La vision de l'éducation de Rhizomes repose sur le postulat que l'individu est biologiquement programmé pour apprendre à chaque instant de sa vie et en toutes circonstances. Dès sa naissance, il capte et sélectionne des informations autour de lui pour s'adapter au mieux à son environnement. C'est en cumulant les expériences, quelles qu'elles soient, qu'il accède aux savoirs et aux savoir-faire. Comme le dit Tony Lainé, médecin psychiatre pour enfants, "c'est par l'action propre de l'enfant sur les choses que sa personnalité psychologique et intellectuelle se réalise". Partant de ce constat, toute activité est enrichissante. Elle l'est d'autant plus lorsque le concerné la choisit lui-même, car lui seul est en mesure de savoir ce qui l'intéresse, en fonction de son bagage intellectuel, de ses affinités, et de ce dont il a besoin pour faire face à de nouvelles situations. Respecté dans sa **liberté d'action**, il peut alors se laisser porter par son désir de comprendre et de faire, si bien qu'il apprend dans la joie, et donc facilement, rapidement et durablement.

2. L'AUTONOMIE

A l'école Rhizomes, chacun a le droit de décider lui-même de l'emploi de son temps. Toute occupation a de la valeur, puisqu'elle a un sens pour l'élève qui l'a choisie. A moins de solliciter l'aide de ses pairs ou d'un adulte, il est **autonome** dans la gestion de son activité. Il peut prendre le temps de tâtonner, de se tromper, de réessayer, de se réjouir de ses progrès et succès, et de refaire autant de fois qu'il lui semble nécessaire. Il est seul juge de la durée, de la fréquence et de la progression de son activité.

3. LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Certaines compétences sont indispensables pour accéder à de nombreuses activités, telles que lire, écrire et compter. Ce sont des savoir-faire que chacun acquiert par nécessité. L'élève cherche à être capable de faire lui-même, afin d'être indépendant des autres et de faire son activité quand il le veut, plutôt que d'attendre qu'une aide soit disponible. Les **apprentissages fondamentaux** sont donc introduits **dans leur contexte**, et lorsque l'élève en ressent le besoin et qu'il est prêt à se les approprier. La mémorisation se fait par la répétition, qui a lieu quand l'élève est passionné par son activité.

B. DES RESSOURCES RICHES ET VARIÉES

L'efficacité des apprentissages libres et autonomes repose sur **la diversité et l'abondance des ressources** à disposition des élèves. Ceux-ci évoluent donc dans un environnement structuré, stimulant, et qui invite à la prise d'initiative. Ce milieu riche est le terreau du développement physique, cognitif et sensible de chacun. Par ces différents biais, l'enfant développe une connaissance rationnelle du monde social contemporain.

1. LES RESSOURCES MATÉRIELLES

Ces ressources sont d'abord **matérielles** : l'école est organisée en espaces à thèmes, qui



comptent un coin lecture, un coin informatique, un coin artistique, une cuisine, un jardin etc. Les lieux sont aménagés par regroupement d'activités de même niveau sonore, de sorte que certaines salles sont davantage propices à la concentration solitaire, et d'autres au travail en groupe, ou encore à l'expression de la voix, du corps et à l'utilisation de médias audio. Un **système de certification** est mis en place pour certains outils et supports complexes, qui en garantit une utilisation sécurisée et adaptée. Ces ressources sont variées non seulement d'un point de vue thématique, mais également d'un point de vue méthodique, ce qui permet différents profils d'apprentissage et de valoriser les intelligences multiples. La créativité et l'imagination sont tout aussi encouragées que l'acquisition de compétences techniques, physiques ou cognitives. L'élève peut ainsi apprendre avec son corps, avec ses mains, avec sa tête, en faisant, en observant, en écoutant.

2. LES RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

L'élève peut également avoir recours à du matériel à visée explicitement pédagogique. Ces ressources sont renouvelées régulièrement grâce à la commission "local" ou aux clubs qui en assurent la maintenance. Elles évoluent selon les demandes et les besoins de chacun. Elles sont donc sans limite.

Dans un souci de diversifier les modalités d'apprentissage, Rhizomes peut proposer des cours magistraux (faits par des intervenants ou les éducateurs-enseignants), des cours en ligne en toute autonomie (via des plateformes d'apprentissage scolaire reconnues par l'éducation nationale et par notre établissement), des ateliers/clubs (co-construits par tous les membres avec un référent), des résidences d'artistes (montrant et partageant leurs savoir-faire), des activités libres (via le matériel mis à disposition avec un système de certificats), des projets personnels suivis, des situations réelles (comme organiser, promouvoir et participer à un événement propre à l'école ou en partenariat avec des associations extérieures), et enfin des projets avec les partenaires. C'est dans cette diversité que chaque enfant peut s'explorer, se découvrir et exprimer tout son potentiel.

3. L'ACCÈS À L'INFORMATION

La présence de livres, de périodiques et d'une connexion à l'internet fournit un accès à l'information dès qu'elle est souhaitée par l'élève. Une attention particulière est donnée à l'utilisation des appareils et applications numériques afin que chacun en fasse usage dans le **respect de sa sensibilité**. L'**éducation aux médias** se fait par l'exemple des adultes et des plus grands, au travers de discussions et d'ateliers qui y sont consacrés, où peuvent intervenir des intervenants spécialisés. L'élève apprend ainsi à trier et hiérarchiser les données, vérifier ses sources et discriminer l'objectif et le subjectif.

4. LES RESSOURCES HUMAINES

La formation de l'élève prend aussi appui sur la richesse humaine de notre établissement. Les interactions entre personnes sont elles aussi sources d'apprentissage. Elles ont lieu entre élèves, ou avec l'équipe pédagogique, mais aussi avec les intervenants extérieurs (qui peuvent être des parents) et avec les interlocuteurs des structures partenaires. L'élève baigne dans un **milieu hétéroclite**, où il peut s'inspirer de différents modèles de



personnalité et de parcours, partager ses passions avec d'autres et approfondir ses connaissances grâce à des pairs plus compétents que lui ou à des adultes qualifiés. Ces derniers peuvent être des membres du **personnel enseignant** ou bien des **intervenants spécialisés**, ponctuels ou réguliers, qui viennent faire profiter le collectif de leurs compétences et de leurs connaissances. Selon les cas, un contrat peut être passé entre l'élève et l'intervenant, afin de garantir un engagement personnel d'une part et d'autre part une continuité dans l'apprentissage.

Sur un autre plan, la richesse humaine est présente dans **le dialogue et la collaboration entre élèves d'âges différents ou égaux**. Cela leur permet de mutualiser les savoirs, de confronter leurs avis et leurs connaissances sur les thèmes qui les intéressent et ainsi d'affûter leur esprit critique. Les passions des uns sont une ouverture pour les autres, si bien que tous les échanges contribuent à l'élargissement de la culture générale de chacun.

5. LES PARTENARIATS

Dans une volonté d'ouverture sur le monde, Rhizomes cultive des **relations avec d'autres organismes socio-culturels et professionnels**. Le local de notre école se situe dans la zone d'activités de Muttersholtz, si bien que des partenariats sont entretenus avec différents acteurs du quartier, de la ville et des alentours: la Maison de la Nature, les artisans, associations, coopératives et entreprises du voisinage en sont quelques exemples. Ces partenaires divers font vivre et soutiennent les différents projets impulsés par les élèves et l'équipe pédagogique. Ils créent du lien et développent un réseau auquel l'école peut faire appel en cas de besoin.

L'élève se confronte dès le plus jeune âge à des situations authentiques de la vie quotidienne dans son environnement proche. Cela lui permet de créer un rapport direct avec le monde du travail, mais aussi de mieux appréhender le réseau professionnel et les interdépendances entre les personnes et entre les entités sociales. Il peut découvrir le fonctionnement d'une association ou d'une entreprise et leurs enjeux humains, économiques, environnementaux, sociaux et culturels.

S'il en ressent la curiosité, l'élève observe des représentants de diverses professions à l'oeuvre dans leur métier. Des stages peuvent être aménagés sur une période restreinte ou en alternance, afin de donner à l'élève l'occasion d'expérimenter par lui-même dans un contexte sécurisé et adapté à ses besoins et à ses limites. De plus, il participe à la gestion de l'établissement scolaire (voir *II. A. Le cadre démocratique*) qui s'insère dans un écosystème local, naturel et social à prendre en compte.

6. LES EXCURSIONS

Toujours en lien avec les opportunités locales, Rhizomes propose des **sorties**, sur initiative d'un ou plusieurs élèves ou de l'équipe pédagogique. Elles ont pour objectif de tirer parti des **ressources extérieures** à l'école, proches géographiquement et parfois plus éloignées. Il peut s'agir d'excursions à la demi-journée ou à la journée, que ce soit pour découvrir une exposition ou un endroit, ou pour assister à un événement dans la région. L'environnement rural permet de profiter du **contact avec la nature**, en particulier de la forêt du Ried, avec ses luxuriantes faune et flore, et du **patrimoine historique et culturel**



des environs de Sélestat, dont la Bibliothèque humaniste, le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC, voir <http://www.frac.culture-alsace.org/>), l'Agence Culturelle d'Alsace, Les Tanzmatten, l'Evasion (depuis peu Pôle ressources Culture et Handicap), la Médiathèque de Sélestat et le Château du Haut-Koenigsbourg. Des sorties à durée plus longue sont possibles, individuelles ou collectives, comme pour rendre visite à une autre école démocratique ou dans le cadre d'un **séjour à l'étranger** ou d'un échange d'élèves.

Chaque projet de sortie, lorsqu'il nécessite un budget, est examiné avant d'être validé ou non par le Conseil d'École (détaillé plus loin), puis annoncé et affiché à la vue de tous. Dans tous les cas, les excursions sont organisées par ou avec les élèves qui en sont à l'origine.

C. ACCUEIL DE CHACUN DANS SON INDIVIDUALITÉ

Dans le but d'optimiser le développement du potentiel de l'élève, les apprentissages libres et autonomes dans un environnement riche en ressources doivent être couplés avec l'**accueil personnalisé de chacun** qui comprend la valorisation des acquis, l'accompagnement au quotidien et les bilans individualisés réguliers.

1. L'ÉVALUATION

L'évaluation est une phase inhérente à l'apprentissage et qui consiste à rendre compte des acquis. Elle donne du sens aux efforts déployés dans l'activité en question et met en valeur les progrès réalisés que l'élève peut situer dans la **continuité** des étapes franchies précédemment. Elle sert à se positionner par rapport aux savoirs et savoir-faire validés, et à jauger ce qu'il reste à apprendre. A l'école Rhizomes, la confiance est accordée à l'enfant pour **s'auto-évaluer**. La mesure du résultat s'effectue naturellement à tout moment par l'intéressé au cours de son activité lorsque c'est lui qui l'a choisie, car celle-ci a valeur de défi. En effet, au début, il estime ce qu'il est en mesure de faire, puis il procède par itérations en analysant et exploitant ses erreurs, et enfin il compare les effets produits avec l'objectif recherché. Être le juge premier de ses réussites lui permet d'augmenter son implication dans la tâche et de développer un **sentiment d'auto-efficacité** ainsi que l'**estime de soi**. Cette auto-évaluation a lieu le plus souvent en interaction avec les pairs et/ou l'adulte. L'élève ajuste son action, prend conscience de l'état de ses apprentissages grâce aux regards extérieurs. L'échange avec les autres l'aide à verbaliser ses difficultés et ses points forts, et à célébrer ses succès.

En complément et selon les besoins de chaque élève, d'autres formes d'évaluation peuvent être utilisées. La valorisation et la certification sont des variantes de l'évaluation qui ont leur place à Rhizomes en fonction des demandes et des situations d'apprentissage.

2. LE SUIVI QUOTIDIEN

D'autre part, l'équipe pédagogique prend note quotidiennement des activités des élèves. Elle archive autant que possible toutes les traces de leurs progrès, quel qu'en soit le format. Ces documents assurent le **suiti des apprentissages** de chacun et en montrent la **progressivité**. Ils sont consultables par l'élève concerné à tout moment.

L'école Rhizomes se veut **respectueuse du rythme de l'enfant**. L'élan pour entreprendre



une activité ou un projet provient de lui seul. De même, c'est lui qui décide par quel biais il commence l'apprentissage qu'il s'est choisi. L'équipe pédagogique accueille l'élève et ses décisions tels qu'ils sont. Il est accepté que l'enfant passe par des phases d'ennui et d'inactivité ; ces périodes d'introspection et de réflexion existentielle sont propices à la détermination de ce qui est vraiment important pour lui et ouvre la voie à de nouveaux projets.

Les adultes de l'école sont **des conseillers et des soutiens pour les projets** individuels ou collectifs. Ils encouragent les ambitions, interrogent le pragmatisme des moyens ou des fins, élargissent le spectre des possibilités afin d'aider l'élève à bâtir le projet qui lui ressemble le plus. S'il en ressent le besoin, ils le renseignent sur des **méthodes de travail** adaptées à son profil et à ses objectifs, ou l'assistent dans la **planification d'étapes**. Ils l'épaulent dans sa recherche d'outils de travail efficaces dans le but de faciliter sa réussite.

3. UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Grâce à ce large choix d'activités, chaque parcours d'élève est original et unique. Des rendez-vous réguliers permettent de réaliser un **bilan des acquis**, de prendre du recul par rapport au chemin parcouru et aux prochaines étapes, et d'accompagner l'élève dans le choix de ses nouveaux objectifs à court ou à long terme. En fonction de l'âge de l'apprenant, l'adulte référent peut lui proposer de l'orienter vers des stages, des formations ou des rencontres avec des professionnels, qui sont pertinents avec ses aspirations. Ces entretiens peuvent également avoir lieu à la demande de l'élève.

II. LA FORMATION À LA CITOYENNETÉ

Outre sa responsabilité vis-à-vis de ses propres apprentissages, l'élève à Rhizomes exerce au quotidien **ses droits et ses devoirs par rapport au collectif**. Cette implication dans la vie de l'école est rendue possible grâce au fonctionnement démocratique, au cadre sécurisant garanti par les adultes et à la coopération bienveillante entre les personnes d'âges différents.

A. LE FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

Rhizomes est un établissement autogéré sur un mode **démocratique direct**. L'école dispose donc de plusieurs organes permettant à tous de prendre des décisions et de faire respecter la justice. Tous les membres de l'école, élèves ou adultes, peuvent faire évoluer ce cadre en fonction des besoins du collectif.

1. LE CONSEIL D'ÉCOLE

Le Conseil d'École est l'**instance décisionnelle** de l'école. Il a les pleins pouvoirs sur les domaines du règlement intérieur, du budget et des événements organisés dans, par et avec l'école. Il a donc en charge la gestion administrative et pédagogique de l'établissement et le vivre ensemble.



Il réunit une fois par semaine tous les membres de l'école, élèves et équipe pédagogique, qui souhaitent y participer. Le Conseil d'École est géré par un animateur et un secrétaire, enfants ou adultes, tous deux élus pour 6 mois. L'animateur garantit le bon déroulement de la séance dans l'écoute et la bienveillance, et distribue la parole. Le secrétaire prend note des modifications apportées à l'ordre du jour et des décisions prises, et édite le procès verbal. Celui-ci est ensuite affiché pour tenir les absents informés des changements dans l'école.

Dans cette assemblée, chacun peut s'exprimer en faisant des propositions, en débattant puis en votant. Les décisions sont prises par vote à la majorité absolue. Chaque membre compte pour une voix. Les Conseils d'École sont autant d'occasions pour l'élève d'exercer sa citoyenneté et de **pratiquer le débat, l'argumentation, la réflexion, le discernement et le respect des opinions**. C'est l'espace où les règles du vivre ensemble sont élaborées et votées en cohérence avec les valeurs de l'école et avec la loi française.

2. LE CONSEIL DE JUSTICE

Le Conseil de Justice est l'**instance régulatrice** de l'école. Mandaté par le Conseil d'École pour traiter les manquements aux règles, il fait respecter le cadre défini par le collectif. C'est un espace de dialogue pacifique et constructif. Il est garant du climat de paix, de liberté, de sécurité et de respect dans l'école.

Le Conseil de Justice siège plusieurs fois par semaine en fonction des besoins du collectif. Il est administré par deux responsables élus pour 6 mois, un animateur et un secrétaire. Le premier s'assure que tous les concernés soient entendus, encadre les étapes successives et veille à l'ambiance bienveillante. Le second retranscrit fidèlement les prises de parole dans le procès-verbal qu'il rend ensuite public. Trois jurés, représentatifs des différents membres de l'école par tranche d'âge, valident chaque décision à la majorité. Tous ces rôles peuvent être tenus par des élèves ou des adultes de l'école.

Ce conseil traite chaque cas en trois phases qui ont pour objectifs respectifs de clarifier des faits, de déterminer les règles transgressées et d'y apporter une sanction adaptée. Les personnes concernées par l'infraction ainsi que les témoins sont entendus et peuvent émettre leurs points de vue et leurs propositions à toutes les étapes du processus.

En cas d'insatisfaction à l'issue du Conseil de Justice, chacun est libre de remettre en question les décisions prises en faisant appel à la Justice d'École. Cette commission est mandatée par le Conseil d'École et son jury est composé de tous les membres volontaires de l'école. Elle réétudie la situation selon le même déroulement, en prenant appui sur le procès-verbal du Conseil de Justice.

Le Conseil de Justice permet donc aux élèves de **s'approprier la loi, les droits humains et citoyens, les règles et les valeurs** universelles ainsi que celles de la République. Ils apprennent à mesurer les conséquences de chaque acte et à intégrer le **sens de la responsabilité**.

3. LES COMMISSIONS

Le Conseil d'École délègue les **détails de l'administration de l'école** à des commissions. Elles lui rendent compte de leur activité toutes les semaines, qu'il valide ou non. Elles gèrent les



finances, les relations publiques, les ressources humaines, les ressources pédagogiques, les relations institutionnelles, les admissions, les questions juridiques, le vivre ensemble, les excursions, l'assiduité, la santé et la sécurité. L'équipe pédagogique se charge de coordonner ces commissions en toute transparence, en y intégrant les élèves qui souhaitent y participer. Au sein d'une commission, différents responsables peuvent être nommés en fonction des besoins et des tâches à réaliser. Ces commissions donnent l'occasion aux élèves d'**exercer leur réflexion, leur argumentation, de prendre des responsabilités et de tenir leurs engagements**. Elles sont une porte vers le monde professionnel.

Ce fonctionnement démocratique permet la formation d'une personne et d'un citoyen éclairé et responsable, et facilite l'intégration des valeurs humaines et républicaines. Chacun a une place égale au sein de l'école, que l'on soit élève ou membre de l'équipe pédagogique, que ce soit dans la prise de décision ou dans la possibilité de créer et de modifier le cadre de l'école. Chacun, enfant ou adulte, a la même voix. Cette responsabilité commune et collective de l'école est indispensable pour la liberté de chacun.

B. UN CADRE SÉCURISANT

La démocratie ne peut être exercée librement que dans un contexte de sécurité physique, affective et morale dont les adultes sont les garants. **L'équipe pédagogique fait donc office de socle stable pour l'école** : c'est aussi à elle qu'incombent toutes les tâches administratives en dernier recours, et elle a valeur d'exemple en matière de savoir-être et d'épanouissement personnel.

1. GARANTIR LA SÉCURITÉ PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ÉLÈVE

Le personnel de l'école s'engage à mettre en place et à maintenir un cadre sécurisant. Sur le plan physique, cela implique de **prévenir, réduire ou éliminer les éventuels dangers** dus à l'aménagement des lieux, ainsi que d'être attentifs à **protéger le collectif face à de potentielles violences** envers et devant les élèves.

D'un point de vue affectif, les adultes de l'école s'assurent que chaque enfant se sent pris en compte et trouve sa place au sein du collectif. C'est pourquoi un entretien individuel a lieu plusieurs fois par an dans le but de **faire le point sur le plan affectif** et si nécessaire de mettre en place un plan d'action pour rétablir ou améliorer le bien-être de l'enfant. En-dehors de ces moments privilégiés, le personnel est à **l'écoute des besoins émotionnels** des élèves, peut suggérer spontanément une discussion privée pour accompagner les émotions et l'aider à trouver et à appliquer des solutions ponctuelles.

Le **dialogue avec les familles** est permanent, ceci dans l'optique de créer une continuité entre les différents lieux où vit l'enfant au quotidien. Les parents, grands-parents ou autres tuteurs sont informés de l'évolution de leur enfant et de l'école. Ils peuvent s'impliquer dans le fonctionnement de l'établissement s'ils le souhaitent, en particulier pour intervenir dans un domaine de leur spécialité, ou pour se charger d'un rôle ou d'une tâche administratifs. Des entretiens entre chaque famille et l'équipe pédagogique ont lieu régulièrement et sur demande de l'une ou l'autre partie.



C'est uniquement dans un tel contexte que les élèves peuvent expérimenter leurs limites et en user avec responsabilité. Ils se sentent libres de participer aux organes démocratiques et d'exploiter les lieux sans s'exposer à des risques d'origine humaine ou matérielle. A leur tour, ils peuvent prendre l'initiative de prendre soin des autres, notamment des plus jeunes.

2. GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE L'ÉCOLE

L'équipe pédagogique est responsable de la stabilité de l'école. Même si les tâches administratives sont effectuées en partie par des élèves volontaires, c'est à elle de **s'assurer que toutes les exigences officielles sont satisfaites**. Elle fait en sorte de compléter le travail des élèves et de faire celui qui n'a pas trouvé d'intérêt auprès d'eux.

Elle a aussi pour mission de **faire en sorte que le fonctionnement de l'école véhicule toujours les valeurs** de liberté, de respect, de responsabilité et de confiance. Elle s'implique dans la réflexion sur l'évolution des organes démocratiques pour se rapprocher au mieux des besoins du collectif tout en étant le garde-fou attentif au maintien de l'esprit de l'école.

C'est ce climat de sécurité et de liberté qui permet de laisser émerger chez l'élève **l'envie spontanée de participer à la gestion** de l'établissement et donc à s'engager pour le collectif.

3. L'EXEMPLARITÉ

Les adultes de l'école sont des exemples pour l'élève de différentes possibilités d'épanouissement personnel et professionnel. Ils incarnent les valeurs de l'école tant dans leur attitude et dans leurs actes que dans leurs paroles. Ils sont en constante remise en question et se forment continuellement afin d'ajuster leur posture et être **des modèles de personnes libres, responsables et épanouies**. Ils appliquent en premier lieu les règles de l'école et incitent ainsi implicitement et explicitement les élèves à les respecter aussi. En étant eux-mêmes des citoyens responsables, ils encouragent les enfants à faire de même.

C. UNE COOPÉRATION BIENVEILLANTE

La citoyenneté se développe au travers des engagements personnels de l'élève à la fois vis-à-vis du collectif et de la société. Rhizomes est un lieu où la **solidarité** est stimulée par l'insertion dans un collectif où chacun a une sensibilité, des besoins et des projets propres.

1. LE COLLECTIF MULTI-ÂGE

La présence d'âges variés dans l'école engendre des interactions fructueuses pour chacun. De manière générale, la collectivité est un espace de **socialisation**. Les plus jeunes **gagnent en maturité** en prenant part aux activités des plus grands, qui en retour apprennent à **exercer leur responsabilité en prenant soin des plus petits**. L'émulation a lieu entre enfants du même âge ou de même maturité.



Par ailleurs, les élèves se rassemblent autour de **projets communs** ou pour trouver ensemble une solution à un problème collectif ou individuel. Ils mettent ainsi à profit leurs connaissances et leurs capacités de réflexion, et choisissent et mettent en oeuvre ensemble les démarches à suivre pour résoudre la situation. Il se crée ainsi une **entraide**, une **tolérance**, et une **conscience** de l'impact du comportement de chacun sur la communauté. Grâce à cette sensibilisation, l'élève prend la mesure de la différence que peut faire son engagement dans une cause qui lui tient à coeur, que cette cause soit interne à l'école ou de plus grande envergure, telle que la lutte contre les discriminations ou la transition écologique. De cette manière, il participe à l'évolution de la société.

2. RESPECT DES BESOINS ET DES ÉMOTIONS DE CHACUN

Être citoyen, c'est faire preuve de civisme, mais aussi de **savoir-vivre**. La vie en collectivité induit des conflits qui sont sources d'apprentissage lorsqu'ils sont traités dans le respect mutuel. Par conséquent, l'équipe pédagogique accorde une place importante à **l'expression des émotions** et à la recherche de solutions acceptables par tous. Quand la situation l'exige, elle organise des **médiations** entre les élèves et les incite dès que possible à s'en inspirer afin de **régler leurs différends en toute autonomie par des consensus**.

Lors de ce processus comme de manière générale à Rhizomes, **l'enfant est considéré comme une personne à part entière** et respecté dans son intégrité. Le rôle des adultes est entre autres de rassurer et de faire preuve de compréhension, notamment lorsque l'enfant, dont le cerveau n'est pas encore pleinement développé, est démuni face à ses propres émotions et réactions, ou face à celles des autres. Une fois de plus, les adultes de l'école sont des modèles d'**écoute** et d'**empathie**. Ils explicitent leurs propres besoins et sentiments, et invitent les enfants à faire de même. Par leur exemple, ils transmettent le réflexe de prendre soin du bien-être affectif des autres et de soi-même. Ainsi, l'élève est accompagné vers la **maîtrise de soi** et l'acceptation de qui il est, avec ses fragilités, ses forces et ses différences.

D. UNE ORGANISATION AXÉE SUR L'AUTONOMIE

Appartenir à une collectivité signifie aussi en appliquer les règles. Le bon fonctionnement de l'école Rhizomes et sa pérennité s'appuient sur la **confiance en l'élève à coopérer** et à respecter l'organisation du groupe. La grande autonomie qui lui est permise l'engage à en user en toute responsabilité.

1. HORAIRES ET ASSIDUITÉ

Les élèves s'engagent à venir à l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi. L'école est fermée le mercredi. Ils doivent arriver le matin entre 8h00 et 10h00 et passer 6 heures de leur journée à l'école, ouverte jusqu'à 17h00. Par ailleurs, les élèves peuvent librement organiser des excursions au cours de la journée, qui sont validées par l'équipe pédagogique et comptabilisées comme temps de présence à l'école. Les vacances ont lieu selon le calendrier scolaire national, à part pour les quatre semaines des congés d'automne et d'hiver que chacun peut placer quand il le souhaite, en prévenant en avance le responsable des présences.



2. LA PÉRIODE D'ESSAI

Le processus d'admission comprend une période d'essai de 2 semaines pour chaque nouvel élève. Cette immersion permet à l'élève d'apprécier la vie et le fonctionnement singulier de l'école, lui permettant de faire le choix de s'engager ou non. Un entretien avec la famille, l'élève et l'équipe pédagogique clôture la fin de ces deux semaines. Cette période d'essai peut se faire tout au long de l'année.

3. PARTICIPATION AUX TÂCHES COLLECTIVES

La vie quotidienne au sein de l'école passe par la réalisation de tâches de ménage. Elles sont organisées hebdomadairement et chaque élève et membre de l'équipe pédagogique a le devoir de les réaliser.

Cette participation contribue à la responsabilisation de l'élève sur la vie quotidienne à l'école.

4. LA CERTIFICATION

Un système de certification est mis en place pour l'utilisation en autonomie des différents espaces et matériels de l'école. Il est accessible à tout élève qui le demande. Ces certifications sont attribuées par des certificateurs élus par le Conseil d'École et peuvent être retirées par le Conseil de Justice s'il juge d'une mauvaise utilisation. Les certificateurs peuvent former d'autres membres afin qu'ils deviennent eux-mêmes certificateurs. Les élèves n'ayant pas les certificats sont accompagnés dans l'utilisation du matériel par des élèves certifiés et des adultes.

Ce système de certificats garantit un accès autonome et responsable à l'environnement pédagogique de l'école.

5. SORTIES EN AUTONOMIE

L'élève de 13 ans ou plus et ayant l'accord parental a la possibilité de sortir de l'établissement seul ou en groupe dans les lieux autorisés par le Conseil d'école. Pour cela, il doit s'enregistrer sur la feuille de sortie en inscrivant son prénom, la date, l'heure de sortie, l'heure de retour estimée et le lieu de sortie. Il doit également avoir un téléphone portable allumé et être joignable en permanence.

L'élève de moins de 13 ans doit être accompagné par un adulte ou un adolescent de plus de 13 ans selon l'accord parental.

Cette politique de sortie fait partie de notre processus de responsabilité propre à notre modèle. C'est un moyen de bénéficier de toutes les opportunités qu'offrent les environs de Muttersholtz : escapade dans la nature, musées, bibliothèques, cinéma etc.



PARTIE 3 : LIENS AVEC LE SOCLE COMMUN

A l'école Rhizomes, l'élève a la possibilité d'atteindre les objectifs nationaux définis par le Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture. En plus des membres du personnel référents pour les différents domaines du socle, l'école puise dans toutes les ressources disponibles sur le territoire local (voir *Partie 2, I. B. Des ressources riches et variées*).

I. LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Dans le but de représenter la diversité des langages, des espaces pour communiquer sont disponibles pour l'élève, quel que soit son type d'expression, ainsi que des ressources pour développer ses compétences en la matière.

A. COMPRENDRE, S'EXPRIMER EN UTILISANT LA LANGUE FRANÇAISE

A Rhizomes, l'élève a de nombreuses occasions de développer les compétences liées à la langue française. En-dehors des échanges informels, il peut s'exercer à l'oral au Conseil d'École et de Justice, en particulier pour faire des propositions, argumenter et débattre, relater objectivement des faits, donner son opinion, son point de vue, ou des informations. S'il choisit un rôle d'animateur, il pose les questions adéquates, lance les différentes étapes et invite les participants à rester dans le cadre démocratique. En-dehors des Conseils, des ateliers ou des spectacles peuvent s'organiser pour pratiquer la poésie, le dialogue ou l'exposé, en fonction des envies des enfants.

L'expression écrite est utilisée fréquemment dans une école démocratique, en particulier et par tout le monde dans les formulaires pour faire une proposition en Conseil d'École, ou pour traiter un cas en Conseil de Justice. Lorsque l'enfant ne sait pas écrire, il se fait aider d'un adulte ou d'un membre compétent. Les tâches administratives ainsi que le rôle de secrétaire donnent l'opportunité d'écrire des compte-rendus ou des messages formels. Par ailleurs, des échanges épistolaires sont possibles avec des personnes extérieures et d'autres écoles, en particulier les écoles démocratiques francophones. Des ateliers ou des projets d'écriture peuvent se mettre en place à la demande, que ce soit de la poésie, de la narration ou de l'argumentation.

Il est tout à fait possible d'apprendre à lire à Rhizomes. Le rythme de l'enfant est respecté et c'est lui qui fait la démarche de s'engager dans cet apprentissage (comme dans tout autre). Dans un contexte où la plupart des personnes savent lire et où la majorité des activités nécessite cette compétence (règles et consignes dans les jeux vidéos et de société, histoires dans les albums, recette de cuisine, etc.), la confiance est accordée à l'enfant pour qu'il entreprenne l'acquisition de ce savoir-faire dès qu'il sera en mesure de le faire (voir à ce sujet l'étude de Harriet Pattison, *Rethinking Learning to Read*, Heretics Press, 2016). Une fois de plus, les experts de cette compétence l'accompagnent sur demande dans la méthode qu'il se sera spontanément choisie. Pour entretenir ces acquis



et progresser, l'école possède une bibliothèque variée et un accès à l'internet, et des excursions à la médiathèque peuvent être organisées.

B. LES LANGUES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

L'équipe pédagogique comprend des locuteurs dialectophone (alsacien), germanophone et anglophone prêts à partager leurs compétences. L'élève a aussi la possibilité de se servir de langues étrangères en premier lieu grâce aux manuels, livres et jeux dans les langues ciblées présents à l'école ou en ligne. Il peut mettre en place un échange avec des locuteurs natifs d'autres pays et demander à faire venir un intervenant spécialisé, ou encore partir en séjour à l'étranger.

C. LES LANGAGES MATHÉMATIQUES, SCIENTIFIQUES ET INFORMATIQUES

Ces langages sont présents dans la vie de tous les jours, par exemple en cuisine, ou lorsqu'il s'agit de créer un objet, de réparer ou entretenir du matériel technique. Des ordinateurs avec connexion à l'internet sont accessibles. Pour aller plus loin, l'élève peut demander à faire venir un expert de ces compétences, se rendre dans des lieux d'exposition, par exemple le Vaisseau à Strasbourg, le Musée de l'Instrumentation Optique à Biesheim ou l'Electropolis à Mulhouse, ou créer un partenariat avec une entreprise ou une association spécialisée, comme la Maison de la Nature.

D. LES LANGAGES DES ARTS ET DU CORPS

L'école comprend une salle sonore pour les activités bruyantes et/ou impliquant du mouvement, ainsi qu'un jardin. L'élève peut y développer des aptitudes liées aux arts et à son corps. Des instruments de musique et des supports audio sont disponibles, de même qu'une salle d'ateliers manuels avec du matériel pour les arts plastiques. Si l'élève a besoin d'outils supplémentaires, il fait une proposition d'acquisition auprès du Conseil d'École. Rhizomes peut aussi mettre en place des partenariats avec des gymnases et des centres d'activités artistiques ou sportives des environs, ou la venue de personnes compétentes prêtes à partager leur savoir-faire.

II. LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

A Rhizomes, l'élève est libre de choisir les méthodes et outils qui conviennent le mieux à sa formation. L'équipe pédagogique l'épaulé : elle fait régulièrement le point avec lui sur ses objectifs, l'informe et le conseille sur les modalités d'apprentissage possibles.

A. ORGANISATION DU TRAVAIL PERSONNEL

L'élève dispose de nombreux exemples, parmi les adultes et ses pairs, de la manière dont il peut organiser son travail personnel. L'équipe pédagogique, en particulier, lui indique des méthodologies appropriées et le guide si nécessaire. L'école se veut ouverte sur



l'extérieur, si bien que l'élève peut également chercher d'autres manières de travailler dans d'autres structures et auprès d'autres personnes, dont les intervenants extérieurs et les partenaires de Rhizomes, ou bien dans des manuels ou sur l'internet.

B. COOPÉRATION ET RÉALISATION DE PROJETS

L'élève est immergé dans un groupe multi-âge où les échanges sont permanents. Des projets collectifs à plus ou moins long terme rassemblent des élèves en fonction de leurs centres d'intérêt, sur leur propre initiative. En expérimentant seuls ou avec l'étayage d'un adulte, ils échafaudent leur propre plan d'action, décident des étapes et se répartissent les tâches. Ces projets peuvent aussi réunir des adultes, des personnes ou entités morales extérieures à l'école et/ou des élèves d'autres écoles démocratiques. Participer à la vie de l'école et aux démarches utiles ou nécessaires au collectif, par exemple les portes ouvertes ou encore l'aménagement d'une pièce, permet à l'élève d'acquérir de l'expérience dans la collaboration et la réalisation de projet.

C. MÉDIAS, DÉMARCHES DE RECHERCHE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION

A Rhizomes, l'élève est exposé à une variété de médias : livres, périodiques, films, pistes audio, documents numériques de différentes natures... Comme les discussions entre les élèves sont très fréquentes, la mutualisation des savoirs a lieu en continu et alimente la réflexion commune. L'exemple des adultes et la diversité des processus suivis par les pairs permet à chacun de s'interroger sur la manière de trouver une information fiable. Ceci peut aussi faire l'objet d'un atelier, où sont invités des spécialistes de la question. L'usage raisonné des outils numériques est un point de vigilance de l'équipe pédagogique. C'est pourquoi une charte d'utilisation de l'internet est co-construite en permanence avec les élèves. Des séances de sensibilisation sont mises en place si le besoin s'en fait ressentir de la part des adultes et/ou des enfants.

D. OUTILS NUMÉRIQUES POUR ÉCHANGER ET COMMUNIQUER

L'école met à disposition différents outils (ordinateur, logiciels, micro, appareil photo, caméra...), dont certains peuvent être acquis sur proposition au Conseil d'École, que l'élève peut utiliser pour enregistrer des images, du texte, du son etc. exploitables par informatique. Ce travail peut servir au blog de Rhizomes ou à tout autre projet. La connexion à l'internet permet à l'élève de poster les documents qu'il a créés et d'avoir accès à d'autres. La charte informatique citée précédemment et les réflexions permanentes menées autour lui donnent des repères et des limites quant au respect des autres dans ce contexte.

III. LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

A Rhizomes, l'élève a la possibilité de développer son humanité et sa citoyenneté en s'impliquant dans les organes démocratiques et la vie de l'école, mais aussi en prenant



soin du collectif et en prenant des engagements personnels dans des causes qui lui tiennent à coeur.

A. EXPRESSION DE LA SENSIBILITÉ ET DES OPINIONS, RESPECT DES AUTRES

Dans le cadre de la gestion de conflits quotidienne (voir *Partie 2, II. C. 2. Respect des besoins et des émotions de chacun*), l'élève apprend à exprimer ses émotions et à entendre celles des autres. Les adultes sont des exemples de personnes respectant les besoins affectifs d'autrui et d'elles-mêmes. Les organes démocratiques de l'école permettent à tous de donner leur avis sur des thèmes concernant l'ensemble du groupe, et d'accepter les différences d'opinion.

B. LA RÈGLE ET LE DROIT

A Rhizomes, l'élève vit la démocratie au quotidien au travers des Conseils d'École et de Justice (voir *Partie 2, II. A. Le fonctionnement démocratique*), qui se fondent sur les droits humains et incarnent les valeurs de la République. Il co-écrit les règles de la collectivité et participe à leur respect et au maintien d'une atmosphère de bienveillance et de tolérance.

C. RÉFLEXION ET DISCERNEMENT

Le Conseil de Justice et le Conseil d'École en particulier exposent les élèves à des débats, au cours desquels sont exposés arguments et opinions. La recherche de solutions justes et équitables, concernant l'ensemble de l'école, ainsi que l'exemple des adultes et des pairs lors de ces échanges exercent l'élève à distinguer le subjectif de l'objectif et à s'impliquer dans des discussions autour de l'éthique.

D. RESPONSABILITÉ, SENS DE L'ENGAGEMENT ET DE L'INITIATIVE

L'élève est immergé dans un contexte où sa responsabilité est constamment mise en valeur : le bon fonctionnement de l'école dépend de sa coopération à respecter les règles et à faire évoluer le cadre pour mieux répondre aux besoins du groupe. Une place est accordée aux initiatives de chacun, qui peut être force de proposition au Conseil d'École ou en impulsant un club ou un atelier. Les rôles d'animateur de séance, de secrétaire et de responsable sont ouverts à tout volontaire élu, si l'élève veut s'investir au-delà de sa participation aux Conseils. L'élève fait le lien entre un acte et ses conséquences lors du Conseil de Justice, où chaque cas est traité en proposant une sanction adéquate aux faits établis. L'équipe pédagogique est un modèle de référence en matière d'engagement et de responsabilité.

IV. LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

L'élève est en contact permanent avec la nature au travers du jardin de l'école et de la forêt et des champs 200m plus loin, mais aussi avec des technologies relevant de



l'intelligence humaine, que ce soit dans les locaux de l'école ou dans son environnement. La curiosité innée de l'enfant lui permet d'éveiller son esprit intellectuel et de chercher à comprendre ces différents systèmes.

A. DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

La présence de la nature ainsi que de différents outils techniques du quotidien provoquent spontanément des interrogations chez l'enfant. Il a la possibilité de les examiner grâce à du matériel d'observation mis à sa disposition, en émettant des hypothèses, en tâtonnant, en demandant des avis experts. Les membres qualifiés de l'équipe pédagogique ou des intervenants extérieurs peuvent l'accompagner dans sa démarche d'investigation. Rhizomes entretient des liens avec la Maison de la Nature à Muttersholtz, et des visites de musées sur différentes techniques ou technologies (Planétarium, Musée du bois, Musée du train...) sont tout à fait envisageables en fonction des envies des élèves.

B. CONCEPTION, CRÉATION, RÉALISATION

À Rhizomes, l'élève a le champ libre pour créer des objets nécessitant de la technique. Les adultes, référents pédagogiques ou spécialistes venus partager leurs compétences, sont disponibles pour accompagner ces projets ou en impulser. Il est possible d'acquérir du matériel supplémentaire sur proposition au Conseil d'École.

C. RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

L'équipe pédagogique a à cœur de préserver l'environnement naturel autour de l'école et fait figure d'exemple. Le tri sélectif et un compost sont mis en place pour gérer les déchets. L'élève participe s'il le souhaite aux commissions d'hygiène, de santé et de respect de l'environnement. Il a voix au chapitre lors de la prise de décisions dans l'école, dont celles ayant un impact sur le bien-être physique humain et sur la nature.

V. LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET L'ACTIVITÉ HUMAINE

La diversité des ressources humaines et matérielles et la possibilité d'explorer les domaines qui l'intéressent donnent à l'élève l'opportunité de découvrir et comprendre le monde, ainsi que de structurer les représentations qu'il s'en fait.

A. L'ESPACE ET LE TEMPS

Les indices sur les contextes historiques et géographiques de l'existence humaine sont omniprésents dans les objets et la communication de la vie quotidienne, dans les œuvres de fiction, etc. L'élève a recours à des atlas, à des livres ou films documentaires, à des documents sur l'internet ou encore à des excursions sur des lieux historiques (Château du Haut-Koenigsbourg, Struthof...) ou d'exposition (Bibliothèque Humaniste, FRAC...). Cet



intérêt est encouragé, soutenu et élargi par l'équipe pédagogique et les adultes aux compétences complémentaires qui viennent ponctuellement ou régulièrement. Des séjours à l'étranger ou dans d'autres régions de France, axés sur une problématique historique, géographique ou artistiques sont réalisables.

B. ORGANISATIONS ET REPRÉSENTATIONS DU MONDE

L'accès à une diversité de sources, précédemment citées, permet à l'élève de comparer les différentes représentations du monde, d'ordonner ses repères spatiaux et chronologiques et d'identifier les influences et l'interdépendance des événements et des courants de pensée. En plus des conversations informelles, des discussions autour des réflexions et des ressentis de chacun ont lieu après les sorties et lors d'ateliers portant sur des oeuvres reflétant la vision humaine du monde.

C. INVENTION, ÉLABORATION, PRODUCTION

Une grande variété d'outils et de matériaux sont utilisables par les élèves qui souhaitent se lancer dans un projet artistique seuls ou en groupe. Les adultes de l'école et les intervenants extérieurs spécialisés dans différents domaines font profiter les intéressés de leurs compétences et de leur expérience.

D'autre part, des jeux sportifs individuels ou collectifs, mettant en valeur les performances de chacun ou la coopération, peuvent s'organiser dans le jardin ou dans la nature proche. L'école fait éventuellement appel à des structures encadrant des activités sportives qui nécessitent du matériel spécifique.

PARTIE 4: POUR ALLER PLUS LOIN...

I. UN ARTICLE DU FONDATEUR DU MODÈLE SUDBURY

Daniel Greenberg, fondateur du modèle Sudbury, a rédigé un article intitulé "*Outcomes*" portant sur les qualités développées par les élèves sortant d'une école Sudbury. En voici un extrait :

"Ils ont confiance en eux : ils ont développé une force intérieure et savent comment atteindre leurs buts. Ils ont une voix intérieure qui les guide et les rend sûrs d'eux-mêmes, même dans l'adversité. Ils savent que lorsqu'il leur manque les outils, ceux-ci peuvent s'acquérir avec patience et persévérance."

"Ils s'adaptent facilement : ils n'ont pas peur des changements et de l'instabilité. Cela ne les paralyse pas, car ils ne pensent pas en terme de situations figées pour la vie : ils s'attendent à faire différentes choses à différents moments de leur vie."



“Ils sont brillants : tous les enfants naissent avec une intelligence innée, mais certains la gardent en grandissant, d’autres la perdent, à cause d’expériences les poussant à régresser ou à l’éteindre. La plupart des élèves de Sudbury, lorsqu’ils quittent l’école, ont repris possession de cette intelligence brillante innée.”

“Ils sont imaginatifs : ils rentrent rarement dans les « cases » de la société, car ils sont très souvent créatifs et indépendants. Ils se sentent à l’aise pour explorer des chemins nouveaux et inexplorés et savent prendre des risques.”

“Ils sont tolérants : ils sont profondément respectueux envers les autres et acceptent les différences, peu important leur couleur, religion, avis politique, niveau social, vêtements, cheveux, langue, âge...”

II. BIBLIOGRAPHIE, FILMOGRAPHIE ET LIENS

A. QUELQUES LECTURES

COLLOT Bernard. *L'école du 3ème type ou la pédagogie de la mouche*, L'Harmattan, 2002

GRAY Peter. *Libres pour apprendre*, Actes Sud, 2016

GREENBERG Daniel. *L'école de la liberté*, Mama Editions, 1995 (rééd.)

HOLT John. *Les apprentissages autonomes*, L'Instant Présent, 2014

STERN André, *...Et je ne suis jamais allé à l'école*, Actes Sud, 2011

B. DES DOCUMENTAIRES

BELLAR Clara. *Etre et devenir*

DION Cyril, LAURENT Mélanie. *Demain*

WAGEHOFER Erwin. *Alphabet*

C. DES TEDX TALK

FARHANGI Ramin. *Pourquoi j'ai créé une école où les enfants font ce qu'ils veulent*. TEDxSacloy

FARHANGI Ramin. *Transforming Schools into Democratic Communities*. TEDxIHEParis

D. QUELQUES SITES

www.ecole-rhizomes.fr www.printemps-education.org

www.eudec.fr et www.eudec.com